

MUNICIPALITÉ DE BRYSON

Séance ordinaire du conseil municipal de Bryson tenue le 15 Décembre 2025 à 19h au bureau municipal situé au 833, rue Principale, Bryson (Québec).

Présents Joanne Ralston, Mairesse et les conseillers, David Miljour, Gerald Stewart, Serge Lance, Marc Gauthier et

Également présente : Vanessa Dagenais, la directrice générale et greffière-trésorière.

Le quorum est atteint et la maire Ralston préside la séance.

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

La Mairesse Ralston ouvre la séance à 19 :00.

1.1 Mot de Bienvenue de la Mairesse.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

098-12-2025 **IL EST PROPOSÉ** par David Miljour et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour du 15 Décembre 2025 tel que présenté. **Adopté**

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

099-12-2025 **IL EST PROPOSÉ** par Serge Lance et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal du 24 Novembre 2025. **Adopté**

100-12-2025 **IL EST PROPOSÉ** par Marc Gauthier et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal du 08 Décembre 2025. **Adopté**

4. AFFAIRES DÉCOULANTS DES DERNIÈRES RÉUNIONS

4.1 Présentation - Recyclage et compostage.

Mme Nina, de la MRC, est venue présenter le fonctionnement du recyclage et du compostage. Elle a expliqué les matières acceptées pour le recyclage et celles pouvant être compostées. Des dépliants ont été remis aux participants et des capsules vidéo ont été présentées afin de faciliter la compréhension des nouvelles pratiques.

L'information sera également disponible sur le site Web et les réseaux sociaux de la municipalité. Des copies papier pourront être obtenues au bureau municipal.

5. RAPPORT DE LA MAIRESSE

La maire présente son rapport mensuel.

6. PÉRIODE DE QUESTION (publique)

Les membres du conseil ont pu répondre aux questions des citoyens présents

7. CORRESPONDANCE ET INFORMATION

7.1 Bouffe Pontiac

Mme la maire a souligné le travail remarquable accompli par l'organisme Bouffe Pontiac. Elle a mis en lumière leur engagement et leur dévouement auprès des personnes dans le besoin et a encouragé les citoyens à soutenir l'organisme.

7.2 Formations obligatoires – Élus municipaux

Il est mentionné que des formations obligatoires devront être suivies par l'ensemble des membres du conseil municipal, et ce, indépendamment de leur ancienneté.

La première formation porte sur la compréhension du fonctionnement municipal, incluant les rôles et responsabilités des élus municipaux.

La deuxième formation concerne le Code d'éthique et de déontologie applicable aux élus municipaux.

8. ADMINISTRATION

Aucun point administratif

9. FINANCES

9.1 Comptes Payables

Tel que confirmé par le comptable, Gerard Labelle CGA, Je, Vanessa Dagenais, directrice générale et greffière-trésorière, certifie qu'il y a suffisamment de fonds pour payer les factures reçues au montant de 45,435.25\$.

Name	Total	
9668837 Canada Inc. Solutios	17,131.28	Système d'alarme égouts
Bensons Auto Parts	40.69	
Centre Fillogreen	3091.49	
Cogeco	210.2	internet / téléphone
Cogeco	128.61	internet / téléphone
Cogeco	257.22	internet / téléphone
Eurofins Environex	1,298.37	Échantillons d'eau /
Gerard Labelle CPA Inc	4,254.08	
GMS Sécurité	183.96	Clés / keys
Hetek Solutions Inc	381.34	Services d'inspection et de gestion des fuites d'eau et de gaz et
Hydro Québec	10,126.55	13 factures d'Hydro à payer — date d'échéance la semaine prochaine
JLS 3403092 Canada Inc	536.49	Octobre/novembre équipements
Les Entreprises B. Champagne Inc	1,724.63	Inspections des pompes Incendies a l'usine d'Eau potable
O.M.H. de Bryson	3294.38	
PolyChem	1006.06	Membrane pour sonde ozone : 05-0002 Électrolytes : 09-0008
Telus Mobility	190.45	Alarme - Carte SIM
Vallée du Pontiac Électrique Inc	843.27	Remplacement des lampadaires de rue
V03 Inc	736.21	Maintenance à distance

101-12-2025

IL EST PROPOSÉ par Marc Gauthier, et résolu à l'unanimité, que les factures reçues au montant de 45,435.25\$ soient payées. Adopté

10. AFFAIRES NOUVELLES

Aucunes affaires nouvelles

11. RÉUNIONS ET RAPPORTS DES COMITÉS

Les conseillers David Miljour, Gerald Stewart, Serge Lance et Marc Gauthier, ont présentés des rapports et mises à jour.

12. AUTRES

12.1 Résolution Programme d'aide à la voirie locale

ATTENDU QUE la Municipalité de Bryson a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engage à les respecter;

ATTENDU QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et est admissible au PAVL;

ATTENDU QUE les travaux ont été réalisés dans l'année civile au cours de laquelle la ministre les a autorisés;

ATTENDU QUE les travaux ou les frais inhérents sont admissibles au PAVL;

ATTENDU QUE le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli;

ATTENDU QUE la transmission de la reddition de comptes des projets a été effectuée à la fin de la réalisation des travaux ou au plus tard le **31 décembre 2025** de l'année civile au cours de laquelle la ministre les a autorisés;

ATTENDU QUE le versement est conditionnel à l'acceptation, par la ministre, de la reddition de comptes relative au projet;

ATTENDU QUE, si la reddition de comptes est jugée conforme, la ministre fait un versement aux municipalités en fonction de la liste des travaux qu'il a approuvés sans toutefois excéder le montant maximal de l'aide tel qu'il apparaît à la lettre d'annonce

ATTENDU QUE les autres sources de financement des travaux ont été déclarées;

102-12-2025

POUR CES MOTIFS, sur la proposition de David Miljour, il est unanimement résolu et adopté que le conseil de la municipalité de Bryson approuve les dépenses d'un montant de 17,188.76\$ relatives aux travaux d'amélioration et aux frais inhérents admissibles mentionnés au formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports et de la Mobilité durable, et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée. **Adopté**

13. LEVÉE DE LA SESSION

103-12-2025

IL EST PROPOSÉ par Serge Lance et résolu à l'unanimité que la réunion soit levée à 19h58. **Adopté**

Joanne Ralston
Mairesse

Vanessa Dagenais
Directrice générale,
Greffière - trésorière

